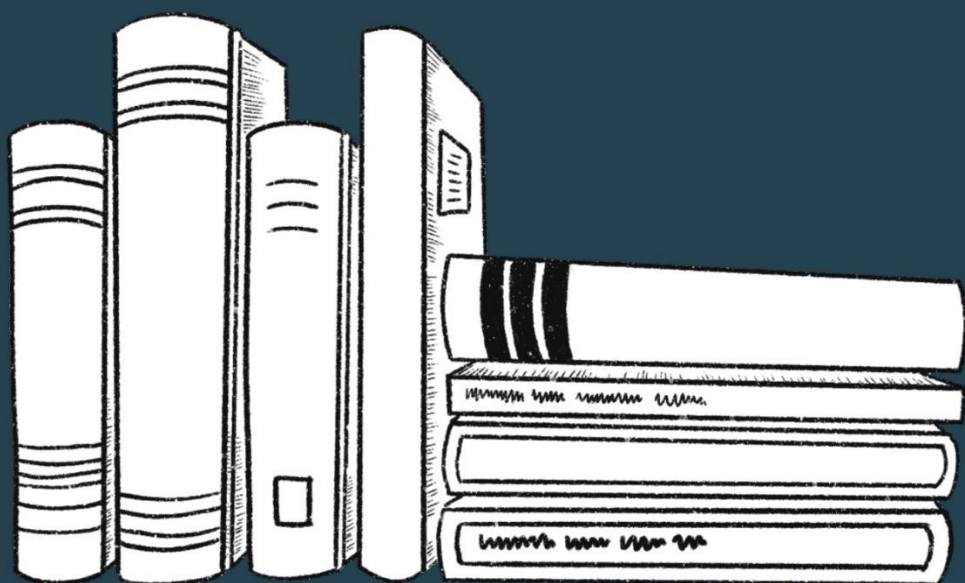


Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur



## **Concordance entre les titres d'études postsecondaires et le marché du travail en Ontario**

Julia Colyar, Sarah Brumwell  
et Janice Deakin

Publié par le :

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

88, Queens Quay Ouest, bureau 2500  
Toronto (Ontario)  
M5J 0B8

Téléphone : 416 212-3893

Télécopieur : 416 212-3899

Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)

Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

Citer ce document comme suit :

Colyar, J., Brumwell, S., et Deakin J. (2022). *Concordance entre les titres d'études postsecondaires et le marché du travail en Ontario*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur

Les opinions exprimées dans le présent document de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022.

# Remerciements

Les membres de l'équipe du projet Amy Kaufman, Ryan Tishcoff et Rachel Courts ont assuré les travaux de recherche de fond essentiels à ce projet.

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Liste des tableaux .....  | 5  |
| Liste des figures .....   | 5  |
| Sommaire .....  | 6  |
| Introduction .....  | 8  |
| Analyse de la littérature .....   | 9  |
| Aspects complexes des besoins du marché du travail .....  | 10 |
| Valeur des titres d'études postsecondaires sur le marché du travail .....   | 10 |
| Cadres théoriques à l'appui de la valeur des titres d'études .....  | 11 |
| Décalage entre les titres d'études postsecondaires et le marché du travail .....  | 11 |
| Comportements des employeurs et des étudiants, et concordance avec le marché du travail .....   | 12 |
| Questions et méthodologie de recherche .....  | 13 |
| Méthodes et limites .....   | 13 |
| Analyse 1 : Données administratives du MCU et des IRC de l'Ontario .....  | 14 |
| Analyse 2 : PLEMT .....   | 15 |
| Échantillonnage .....   | 15 |
| Mesures .....   | 17 |
| Revenus .....   | 17 |
| Obtention de prestations d'AE .....   | 17 |
| Présentation et analyse des données .....   | 17 |
| Tendances d'inscription en Ontario .....  | 17 |
| Emploi et revenus .....   | 23 |
| Utilisation de l'assurance-emploi par les diplômés .....  | 26 |
| Conclusions et recommandations pour les futurs travaux de recherche .....   | 27 |
| Références .....  | 30 |
| Annexes .....   | 34 |
| Annexe A : Taux de réponse aux sondages sur les IRC en collègue et université de l'Ontario, années universitaires 2013-2014 à 2018-2019 ..... | 35 |
| Sondage sur la situation professionnelle des diplômés de collège .....  | 35 |
| Enquête auprès des diplômés des universités de l'Ontario .....  | 35 |
| Annexe B : Caractéristiques de l'échantillon, cohortes de diplômés 2011-2015, Ontario (analyse 2) .....                                       | 36 |

## Liste des tableaux

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Critères généraux d'inclusion et d'exclusion pour les analyses 1 et 2.....        | 14 |
| Tableau 2 : Cohortes de diplômés et période de suivi, PLEMT, analyse 2 .....                  | 16 |
| Tableau 3 : Taux d'obtention de diplôme moyen en Ontario, par titre d'études, 2014-2018 ..... | 20 |

## Liste des figures

|  |    |
|--|----|
| Figure 1 Tendances nationales et internationales d'inscription à des programmes d'études collégiales et universitaires en Ontario accessibles directement après le secondaire, de 2014-2015 à 2019-2020..... | 18 |
| Figure 2 Nombre de titres d'études décernés en Ontario, par titre d'études, de 2014 à 2018 ..  | 21 |
| Figure 3 Total des baccalauréats décernés par les universités et collèges en Ontario de 2014 à 2019 .....  | 22 |
| Figure 4 Emploi six mois après l'obtention du diplôme, de 2013-2014 à 2017-2018.....   | 23 |
| Figure 5 Revenus moyens trois ans après l'obtention du diplôme par titre d'études en Ontario, cohortes de diplômés de 2011-2015 (en dollars de 2018).....  | 24 |
| Figure 6 Revenus moyens annuels trois ans après l'obtention du diplôme par titre d'études en Ontario, cohortes de diplômés de 2011-2015 (en dollars de 2018) .....   | 25 |
| Figure 7 Obtention moyenne de prestations d'assurance-emploi (AE) trois ans après l'obtention du diplôme, par titre d'études, en Ontario, cohorte de diplômés de 2011-2015 .....                             | 27 |

## Sommaire

En avril 2022, le ministère des Collèges et Universités (MCU) a annoncé une expansion des grades de baccalauréat proposés dans les collèges publics pour inclure de nouveaux programmes de trois ans menant à un diplôme et augmenter le nombre de programmes de quatre ans menant à un diplôme dans des secteurs clés. Les nouveaux programmes pourraient être disponibles dès l'automne 2022 après un examen d'assurance de la qualité et un processus de consentement ministériel administrés par la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP). La décision vise à améliorer l'accès des élèves à un enseignement menant à un grade et à renforcer la préparation à l'emploi des diplômés. L'annonce cible les principaux secteurs de l'économie (la santé, la technologie automobile et l'infrastructure) et est axée sur les grades de baccalauréat, partant du postulat implicite qu'il existe des lacunes sur le marché du travail de l'Ontario, et que les grades de baccalauréat sont la solution pour y remédier. Le présent rapport remet en question ces affirmations en étudiant la concordance entre le secteur d'études postsecondaires (EPS) de l'Ontario et l'économie provinciale. Il porte également sur l'étude de la valeur qu'accordent les principaux intervenants, comme les employeurs et les étudiants, aux grades de baccalauréat et aux autres titres d'études, ce qui influe sur les décisions d'inscription et d'embauche (l'offre et la demande sur le marché du travail).

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a entrepris cette étude en partenariat avec la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), qui a fourni certaines des analyses majeures du projet. Notre approche est axée sur les titres d'études de l'Ontario pour donner un aperçu général de la réussite des diplômés d'EPS sur le marché du travail. Nous utilisons des données administratives et les indicateurs de rendement clés (IRC) fournis par le MCU et la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) de Statistique Canada pour répondre aux questions de recherche suivantes : qu'indiquent les données sur l'inscription et la réussite des étudiants en Ontario quant à la concordance ou au décalage entre les EPS et le marché du travail? Que révèlent ces données sur la valeur accordée aux titres d'études de l'Ontario par les étudiants et les employeurs?

Le COQES utilise les données sur l'inscription et la réussite des étudiants pour comprendre l'offre de diplômés sur le marché du travail. Nous utilisons les données sur l'emploi et les revenus des diplômés pour comprendre la demande des employeurs. Nous présentons les tendances en matière de taux d'inscription par titre d'études (2014-2015 à 2018-2019); de taux d'obtention de diplômes (2014-2018); de nombre de titres d'études décernés (2014-2018); de situation d'emploi six mois après l'obtention du diplôme (2013-2014 à 2017-2018); de revenus moyens sur trois ans (cohortes de 2011-2015) et d'obtention de prestations d'assurance-emploi (AE) trois ans après l'obtention du diplôme (cohortes de 2011-2015). Les titres d'études comprennent les certificats d'études collégiales, les diplômes, les diplômes niveau avancé et les baccalauréats, ainsi que les grades universitaires.

Nos observations indiquent que les titres d'études actuels en Ontario concordent bien avec les besoins du marché du travail. Les taux nationaux d'inscription et d'obtention de diplômes sont stables dans l'ensemble des titres d'études étudiés, ce qui suggère que les étudiants et les familles leur accordent toujours de l'importance. En particulier, les taux d'inscription à un diplôme de collège sont demeurés constants malgré une nette augmentation des programmes offerts ces dernières années. La répartition des titres d'études décernés parmi les différents

niveaux d'études et les revenus moyens parmi les différents titres restent également cohérents. Les taux d'emploi six mois après l'obtention du diplôme se situent bien au-dessus de 80 %. Ensemble, ces indicateurs montrent que les titres d'études postsecondaires en Ontario répondent aux besoins des employeurs.

Cela concorde avec d'autres études liées aux avantages salariaux par titre d'études (Berger et Parkin, 2009; Ferrer et Riddell, 2002). Nos conclusions confirment que les résultats en matière d'emploi varient par niveau d'études et établissement, les meilleurs résultats étant obtenus par les diplômés ayant des titres d'études de niveau avancé. En moyenne, les titulaires de grades universitaires gagnent plus d'argent trois ans après l'obtention du diplôme que les titulaires de grades, de diplômes ou diplômes niveau avancé et de certificats d'études collégiales. De même, les taux d'emploi six mois après l'obtention d'un diplôme varient en fonction des titres d'études, avec des taux différents selon la durée du programme. L'obtention de prestations d'assurance-emploi (AE) est inversement associée au type de titre d'études; les diplômés d'université ont bénéficié moins souvent de prestations d'AE trois ans après l'obtention du diplôme que ceux ayant obtenu un grade, un diplôme, un diplôme niveau avancé ou un certificat d'études collégiales.

Au vu de ces observations, qui apportent une base de référence pour les futures recherches, nous proposons les recommandations suivantes au gouvernement et aux universitaires d'EPS :

- Donner une définition et une description claires pour tous les types de baccalauréats en Ontario. Les baccalauréats de trois ans sont un nouveau titre d'études du système collégial et compliquent davantage la situation des études postsecondaires en Ontario. Notre analyse confirme que la valeur accordée par les employeurs et les étudiants aux titres d'études varie selon l'établissement, le niveau et la durée du programme. Avec un nouveau titre d'études dans le système, les étudiants et les employeurs ont besoin de renseignements clairs sur les différences entre les baccalauréats de trois ans et ceux de quatre ans, et entre les diplômes universitaires et les diplômes dans des domaines d'études appliquées. Ces différences doivent être clairement énoncées dans le Cadre de classification des titres d'études de l'Ontario (CCTO).
- Analyser les taux d'inscription et la réussite des diplômés sur le marché du travail pour les nouveaux programmes menant à un baccalauréat. Les taux d'inscription et la réussite des diplômés pour les nouveaux grades d'études collégiales de trois ans doivent être examinés par rapport aux autres titres d'études afin de comprendre la demande pour ces programmes au niveau postsecondaire et sur le marché du travail. Les analyses doivent être étendues pour inclure le domaine, l'industrie et la région.
- Se concentrer sur les résultats en matière d'emploi à long terme des titulaires de grades de trois ans afin d'étudier la valeur des grades à plus court terme dans des domaines d'études appliquées au cours d'une carrière.
- Examiner l'incidence de la mise en place du nouveau grade d'études collégiales de trois ans sur la perception de la valeur d'autres titres d'études.

## Introduction

En avril 2022, le ministère des Collèges et Universités (MCU) a annoncé une expansion des grades de baccalauréat proposés dans les collèges publics pour inclure de nouveaux programmes de trois ans menant à un diplôme et augmenter le nombre de programmes de quatre ans menant à un diplôme dans des secteurs clés (MCU, 2022). Ces grades « permettront de constituer le bassin de diplômés aptes à l'emploi » nécessaire pour pallier les lacunes de main-d'œuvre dans la province, en particulier dans les secteurs automobile, de la santé et de l'infrastructure. L'expansion des diplômes par le biais du système collégial vise également à accroître l'accès à l'enseignement de niveau baccalauréat aux étudiants dans les collectivités plus petites et rurales (MCU 2022). Les nouveaux programmes menant à un grade de baccalauréat seront lancés après la présentation d'une demande et d'une recommandation de consentement ministériel, par la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP)<sup>1</sup>. Les nouveaux programmes seront disponibles dès l'automne 2022.

Les études postsecondaires sont nécessaires pour préparer les étudiants à l'emploi et pour leur perfectionnement professionnel. Tous les intervenants (étudiants et familles, employeurs, gouvernement et établissements) s'attendent à ce que leurs investissements dans l'éducation postsecondaire permettent de préparer les diplômés à réussir sur le marché du travail. Le présent rapport remet en question l'affirmation du MCU selon laquelle un plus grand nombre de baccalauréats est nécessaire pour répondre aux besoins précis du marché du travail. Plus particulièrement, ce rapport examine la concordance entre les titres d'études postsecondaires de l'Ontario et le marché du travail, ainsi que la valeur relative accordée par les étudiants et les employeurs à différents titres d'études. La valeur associée aux différents titres d'études influe sur les décisions d'inscription des étudiants et sur les candidats prioritaires à l'embauche pour les employeurs.

Ce rapport présente également les tendances en matière d'inscription des étudiants et de réussite des diplômés, ce qui nous aidera à comprendre le lien entre éducation postsecondaire et marché du travail. Notre rapport s'inscrit dans la continuité de travaux antérieurs portant sur les titres d'études en Ontario et la réussite des diplômés (SRSA, 2015; Drewes, 2010; Walters et Frank, 2010; Wheelahan et coll., 2017). Le COQES utilise une approche globale, en mettant l'accent sur les titres d'études du système ontarien plutôt que sur un programme ou un domaine d'études. En se concentrant là-dessus, notre rapport présente un aperçu du système global de titres d'études postsecondaires plutôt que des programmes ou disciplines précis. Notre examen des titres d'études reflète également les priorités du MCU, telles qu'exprimées dans l'annonce sur l'expansion des grades.

En partenariat avec la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), qui a produit certaines des analyses majeures de ce projet, nous avons consulté les plus récentes données administratives et les derniers indicateurs de rendement clés (IRC) fournis par le MCU et la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) de Statistique Canada. Les tendances observées en matière de taux d'inscription et de taux d'obtention de diplômes des étudiants par titre d'études (de 2014 à 2019) donnent des renseignements sur

---

<sup>1</sup> Tous les grades de baccalauréat en Ontario doivent respecter des normes pour le niveau des grades énoncées dans le Cadre de classification des titres d'études de l'Ontario. Avec cette annonce, le ministre des Collèges et Universités a demandé à la CEQEP d'élaborer de nouvelles normes pour le niveau des grades de trois ans d'études appliquées reflétant celles d'autres grades de baccalauréat.



l'offre de diplômés sur le marché du travail. Les tendances en matière d'emploi et de revenus montrent la demande pour les titres d'études en Ontario. Nous utilisons ces données pour nous concentrer sur les questions de recherche suivantes : qu'indiquent les données sur l'inscription et la réussite des étudiants en Ontario quant à la concordance entre l'EPS et le marché du travail? Que révèlent ces données sur la valeur accordée aux titres d'études de l'Ontario par les étudiants et les employeurs? Les observations de ce rapport offrent une évaluation de la situation actuelle de l'Ontario en matière de titres d'études et donnent un point de référence qui peut être utilisé pour comprendre si l'expansion des grades modifiera la concordance entre l'EPS et le marché du travail dans les années à venir.

## Analyse de la littérature

Les attentes des intervenants quant au rôle et au but de l'EPS ont évolué au fil des 50 dernières années et reflètent l'accent mis sur la préparation à l'emploi des diplômés. Les étudiants déclarent de plus en plus s'être inscrits dans un programme d'enseignement supérieur pour renforcer leurs perspectives d'emploi (Conference Board of Canada, 2016; Lauder et Mayhew, 2020) malgré des inquiétudes au sujet des frais d'inscription élevés et de la dette qu'ils contractent (De Costa et Dhanani, 2021). Les responsables de politiques se sont concentrés sur l'éducation et la formation pour répondre aux changements technologiques qui ont façonné les besoins en matière de main-d'œuvre (Bol et coll., 2019). Les employeurs s'attendent de plus en plus à ce que les diplômés acquièrent des compétences propres à un emploi dans l'établissement d'enseignement et à ce que les besoins de formation des nouveaux travailleurs en entreprise soient donc moins importants (Conference Board of Canada, 2016). Cet accent mis sur l'EPS, en tant qu'outil de réussite économique, a pris de l'ampleur en même temps que les taux de participation aux études postsecondaires au Canada et dans le monde entier.

En plus de l'expansion des grades, de récentes initiatives du gouvernement de l'Ontario étaient axées sur la préparation des diplômés à l'emploi. Les ententes de mandat stratégiques (EMS) institutionnelles (2020-2025), par exemple, relient une partie du financement axé sur le rendement aux taux d'emploi et aux revenus des diplômés. Au printemps 2021, le gouvernement de l'Ontario a lancé le Fonds ontarien d'aide pour la microcertification, qui octroyait 15 millions de dollars pour l'élaboration de programmes rapides de formation et de perfectionnement afin de répondre au plus vite aux besoins du marché du travail régional. Dans le cadre de la Stratégie ontarienne pour la microcertification, le gouvernement a étendu le financement du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) pour inclure les programmes de cycle court admissibles (RAFEO, 2021a). Auparavant, l'admissibilité au RAFEO était réservée aux étudiants inscrits à 60 % d'un programme complet d'étude dans des programmes d'au moins 12 semaines (RAFEO, 2021b).

Les initiatives gouvernementales, les évolutions sur le marché du travail et les attentes des intervenants ont poussé les collèges et universités de l'Ontario à se concentrer sur la préparation à l'emploi des diplômés. Les collèges renforcent leur mandat d'offrir des programmes d'études appliquées et professionnelles, et les universités ont créé des programmes professionnels et des possibilités d'apprentissage dans le cadre d'un emploi. Les deux secteurs présentent une variété de compétences techniques et polyvalentes que les étudiants acquièrent dans le cadre de leur programme éducatif.

## Aspects complexes des besoins du marché du travail

Comprendre le lien entre l'EPS et le marché du travail est un perpétuel défi (Conference Board of Canada, 2016; Richardson et Tan, 2007; Rivera et coll., 2020; Weaver et Osterman, 2017). La demande sur le marché du travail est difficilement prévisible. Les marchés sont influencés par différents facteurs complexes, notamment les changements technologiques, les politiques gouvernementales, l'économie nationale et les économies des partenaires commerciaux, ainsi que par des facteurs plus vastes comme la mondialisation, l'urbanisation, l'automatisation et la durabilité (Richardson et Tan, 2007; Rivera et coll., 2020; Organisation for Economic Co-operation and Development, 2020).

Il est tout aussi complexe d'évaluer la présence et la portée de lacunes en matière de compétences et la demande sur le marché du travail. Les renseignements sur les postes vacants accusent un certain retard par rapport aux conditions actuelles (Lauder et Mayhew, 2020; Zimmer, 2012) et peuvent être propres à un lieu ou à un emploi (Barnow et coll., 2013). Les compétences nécessaires sur le marché du travail varient par secteur, poste et lieu. Les chercheurs ont indiqué que les employeurs et le personnel scolaire ne sont pas d'accord sur le niveau de préparation à l'emploi des diplômés et ont des points de vue différents sur les compétences nécessaires aux diplômés pour réussir (Cunningham et Villaseñor, 2016).

Dans un rapport de 2022 sur le point de vue des employeurs au sujet des compétences nécessaires aux diplômés, le Conference Board of Canada a indiqué que « les compétences les plus demandées et essentielles pour les étudiants n'étaient pas des compétences techniques » (p. 3). Au lieu de cela, les employeurs accordaient la priorité à la préparation à l'emploi, ainsi qu'aux compétences de base, sociales et émotionnelles. Ces compétences polyvalentes s'étendent à différents milieux et à travers diverses expériences, y compris le travail et l'éducation (Conference Board of Canada, 2016). Les difficultés associées à la compréhension des besoins du marché du travail sont aussi liées à la terminologie : il n'existe pas de définition précise des termes courants associés aux besoins en main-d'œuvre, notamment « pénurie de main-d'œuvre », « écart de compétences », « surqualifié ». Cela complique la communication des tendances et priorités par les intervenants. Malgré les difficultés pour repérer et exprimer les besoins du marché du travail et les écarts de compétences, le gouvernement, les employeurs et la population continuent d'insister sur le rôle de l'EPS dans la satisfaction des besoins économiques.

## Valeur des titres d'études postsecondaires sur le marché du travail

Les employeurs ont peu d'accès à l'information sur les compétences des diplômés, par conséquent, ils se fient souvent aux titres d'études postsecondaires ou à la durée du programme comme indicateur du développement des compétences lorsqu'ils prennent des décisions d'embauche (Conference Board of Canada, 2016; Cunningham et Villaseñor, 2016; Gallagher, 2018). De nombreux chercheurs ont étudié le lien entre les titres d'études et la réussite sur le marché du travail, indiquant un lien évident entre les titres d'études et la réussite économique (par exemple, Bills, 2003; Giani et coll., 2020; van de Werfhorst, 2011; Finnie et coll., 2019; Drewes, 2010; Cunningham et Villaseñor, 2016; Walters et Frank, 2010). En moyenne, les titulaires de titres d'études postsecondaires ont de meilleurs revenus que les titulaires de titres d'études secondaires, et les avantages salariaux augmentent avec des titres d'études plus avancés : les titulaires de baccalauréat gagnent plus d'argent que ceux d'un certificat ou d'un diplôme; et les titulaires d'un grade supérieur gagnent plus d'argent que ceux

d'un baccalauréat (Finnie et coll., 2019; Statistique Canada, 2021a; Ostrovsky et Frenette, 2014).

### Cadres théoriques à l'appui de la valeur des titres d'études

Divers cadres théoriques ont été utilisés pour décrire et expliquer la valeur des titres d'études sur le marché du travail. Par exemple, la théorie du capital humain indique que les études apportent des connaissances et des compétences ayant une influence directe sur la productivité des travailleurs, et les employeurs sont disposés à payer pour ces différences de productivité (van de Werfhorst, 2011; Bills, 2003; Arteaga, 2018). Shields et Sandoval-Hernandez (2019) utilisent ce cadre pour décrire les revenus comme un rendement du capital investi : « Le temps et le travail investis par les personnes dans leur éducation entrent en ligne de compte dans le coût de leur travail [...] Et par conséquent, entraînent à la fois une meilleure productivité et de meilleurs revenus » (Mis en évidence dans l'original, p. 112).

La théorie du signal offre un autre point de vue sur la valeur des titres d'études. Selon cette théorie, en raison du manque de connaissances et de certitudes des employeurs sur les compétences et la productivité des potentiels employés, ils utilisent des signaux bruts, comme le niveau d'études, pour évaluer les travailleurs. Un niveau d'études supérieur sert de facteur de présélection dans le sens où il permet de trier les travailleurs en fonction de leur expérience, et véhicule de l'information à l'acquéreur de main-d'œuvre (Bills, 2003). Les signaux fournis par le niveau d'études sont grandement contextuels. Un diplôme de baccalauréat dans un domaine précis d'un collège ou d'une université donné pourrait être un signal positif pour certains postes et un signal négatif pour d'autres (Giani et coll., 2020). Alors que les théories du capital humain et du signal se chevauchent, elles reflètent des conceptions différentes de la valeur de l'EPS sur le marché du travail : dans la théorie du signal, la valeur des études permet à l'employeur d'avoir plus de certitudes; dans la théorie du capital humain, la valeur de l'EPS repose dans le développement des niveaux de productivité des travailleurs (Shields et Sandoval-Hernandez, 2019).

### Décalage entre les titres d'études postsecondaires et le marché du travail

Les chercheurs se sont aussi concentrés sur les « décalages » et la concordance entre les titres d'études postsecondaires et le marché du travail. La concordance avec le marché du travail se produit lorsque des établissements d'enseignement supérieur produisent un nombre suffisant de diplômés dotés des compétences nécessaires pour remplir leurs objectifs professionnels et répondre aux besoins des employeurs (Cleary et Van Noy, 2014). Le sens des termes « nombre suffisant » et « compétences nécessaires » variera selon les priorités des intervenants; plutôt que comme un état final, la concordance doit être examinée en tant que système dynamique qui permet aux diplômés et aux employeurs d'obtenir des résultats positifs (OCDE, 2020).

Le décalage avec le marché du travail a été étudié par rapport aux chercheurs d'emploi et à leurs interactions avec le marché du travail. Les décalages peuvent être verticaux ou horizontaux : liés aux niveaux d'études (verticaux) ou au domaine d'études (horizontaux) (Leuven et Oosterbeek, 2011; van de Werfhorst, 2002). Les deux types de décalage peuvent avoir une incidence négative sur la réussite des diplômés sur le marché du travail. La concordance entre les titres d'études individuels et le marché du travail peut aussi être faible ou forte (Bol et coll. 2019; Roksa et Levey, 2010). Par exemple, comparé aux qualifications dans

les sciences sociales, les qualifications dans des domaines comme la médecine ou la comptabilité sont fortement liées à certains résultats sur le marché du travail. Les transitions vers un emploi des diplômés issus de programmes concordant bien avec le marché du travail sont souvent plus faciles. Toutefois, le risque d'être sous-employé ou de subir une perte de salaire est plus élevé lorsque ces diplômés n'arrivent pas à trouver un emploi dans les domaines liés à leurs études. À l'inverse, le risque de décalage pour les diplômés dans le domaine des arts libéraux est relativement faible (Drewes, 2010).

### Comportements des employeurs et des étudiants, et concordance avec le marché du travail

Dans le cadre de l'étude de la concordance avec le marché du travail, les chercheurs se sont aussi concentrés sur les comportements des employeurs. Pour cela, ils ont utilisé les données sur les taux d'emploi des diplômés et leurs revenus comme indicateurs de la demande sur le marché du travail (OCDE, 2020; Cleary et Van Noy, 2014; SRSA, 2015). Par exemple, dans ses travaux, Drewes (2010) a utilisé les données du Recensement canadien et de l'Enquête nationale auprès des diplômés pour étudier les différences en matière d'emploi et de revenus des diplômés de l'Ontario par domaine d'études (1986-2005). Compte tenu des taux de participation accrus aux études postsecondaires en Ontario, Drewes a également vérifié si l'Ontario connaissait un excédent de main-d'œuvre qualifiée. Les « signes » d'un excédent à cette période étaient la baisse des salaires relatifs et la hausse des risques de chômage. L'étude de Drewes a révélé qu'il y avait peu de signes d'une suréducation ou d'un excédent de diplômés sur le marché du travail de l'Ontario à cette période.

Une étude de 2015 réalisée par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) portait sur la concordance avec le marché du travail en Ontario et utilisait des indicateurs liés aux comportements des employeurs et des étudiants. Ces recherches, commandées par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (aujourd'hui le MCU), visaient à comprendre la mesure dans laquelle l'ensemble des titres d'études de l'Ontario a contribué à la réussite des diplômés et du marché du travail et, par conséquent, à la productivité économique de la province (SRSA, 2015, p. 1). En plus d'une analyse de la situation de la province et des entrevues menées auprès des principaux intervenants, la SRSA s'est concentrée sur les indicateurs de la demande des employeurs (revenus des diplômés, chômage et emploi dans un domaine lié) et sur les indicateurs de l'offre liés aux comportements des étudiants (inscriptions, taux d'obtention de diplôme et titres d'études décernés). Les indicateurs de réussite des diplômés, comme les revenus et l'emploi, étaient « utiles pour évaluer la demande des employeurs, car les employeurs devraient être disposés à faire plus souvent des offres d'emploi et à proposer des salaires plus élevés aux diplômés dotés de compétences et d'aptitudes répondant le mieux aux besoins du marché du travail » (p. 130). Pour son analyse couvrant la période de 1999 à 2013, la SRSA a utilisé des données du ministère (taux d'obtention de diplôme) et les données collectées grâce à des enquêtes sur la réussite des diplômés (revenus, emploi dans un domaine lié, ou chômage).

La SRSA a également utilisé des indicateurs liés aux employeurs comme aux étudiants, ce qui a permis d'obtenir un tableau complexe de la concordance avec le marché du travail. Les revenus des diplômés sont étroitement liés à la demande des employeurs, mais ces données sont également influencées par l'offre (le nombre de diplômés dotés d'un titre d'études précis, ou les titres d'études décernés) (SRSA, 2015, p. 131). Dans l'étude de la SRSA, les données sur les taux d'obtention de diplôme et les titres d'études décernés ont servi d'indicateurs de

l'offre. Ces deux types de données sont généralement perçus comme des indicateurs de la mesure dans laquelle les étudiants se sont inscrits à des programmes répondant bien à leurs intérêts, leurs objectifs et leurs capacités. L'analyse de la SRSA tenait également compte de l'obtention de prestations d'assurance-emploi comme indicateur d'une participation faible ou instable au marché du travail, donc un indicateur de décalages avec le marché du travail.

Le rapport de la SRSA offre un modèle utile pour explorer la question de la concordance entre l'EPS et le marché du travail en Ontario. Le présent rapport revient sur certaines questions centrales de la SRSA, mais a l'avantage d'utiliser des données administratives et fiscales de meilleure qualité, que la SRSA a jugées importantes pour surveiller et évaluer le système et renforcer la transparence dans le secteur des études postsecondaires (SRSA, 2015). En suivant l'exemple d'une étude de l'OCDE (2020) sur la concordance avec le marché du travail, notre rapport est axé sur les titres d'études, mais ne contient pas d'analyse des résultats par domaine. De précédentes études, y compris le rapport de 2015 de la SRSA, montrent que le domaine d'études est lié à la réussite des diplômés<sup>2</sup> (voir également les travaux de Bol et coll., 2019; Finnie et coll., 2019; Walters et Frank, 2010; Frenette, 2019). Les données fiscales n'indiquent pas si les diplômés sont employés dans le domaine correspondant à leur diplôme. De plus, de nombreux diplômés n'ont pas un emploi directement lié à leur domaine d'études ou travaillent dans un domaine autre que le poste auquel ils se sont préparés. C'est particulièrement le cas des titulaires de baccalauréat (OCDE, 2020).

## Questions et méthodologie de recherche

Ce rapport est axé sur les questions de recherche suivantes : qu'indiquent les données sur l'inscription et la réussite des étudiants en Ontario quant à la concordance ou aux décalages entre les EPS et le marché du travail? Les étudiants et les employeurs accordent-ils une valeur différente aux titres d'études de l'Ontario, comme le montrent les tendances en matière d'emploi et de revenus? Lors de l'élaboration de ce rapport, nous avons collaboré avec la SRSA, qui a produit certaines des analyses majeures du projet.

## Méthodes et limites

Le présent rapport repose sur deux analyses liées à l'obtention de diplôme et aux résultats en matière d'emploi des diplômés d'EPS en Ontario. La première analyse utilise des données administratives et des indicateurs de rendement clés (IRC) fournies par le MCU. La deuxième analyse, réalisée par la SRSA pour le COQES utilise la PLEMT de Statistique Canada.

Les critères d'inclusion et d'exclusion des deux analyses sont les mêmes dans l'ensemble (voir le tableau 1). La deuxième analyse utilise des restrictions relatives aux échantillons, qui seront décrites plus loin. Veuillez noter que nous ne pouvons pas interpréter les observations comme les effets causaux de caractéristiques propres à un étudiant ou à un programme pour tout résultat donné, car les personnes choisissent elles-mêmes leurs titres d'études, leurs domaines d'études et d'autres aspects de leur scolarité. Les exigences relatives à l'admission varient également entre les programmes, et ces processus de sélection ont tendance à correspondre

---

<sup>2</sup> Les revenus des diplômés varient d'un domaine d'études à l'autre et au sein de ceux-ci. Les différences au sein des domaines d'études peuvent être dues aux heures de travail, à l'industrie, au poste, aux tendances régionales du marché du travail et aux possibilités d'emploi ainsi qu'à d'autres facteurs (Ostrovsky et Frenette, 2014).

aux capacités de l'étudiant et à d'autres facteurs individuels qui ont leurs propres effets sur les résultats après obtention du diplôme.

**Tableau 1**

*Critères généraux d'inclusion et d'exclusion pour les analyses 1 et 2*

| Critères d'inclusion   |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants et les diplômés titulaires de titres d'études de l'Ontario accessibles directement à partir du secondaire, peu importe si les étudiants présentent leur candidature à ce programme directement à partir du secondaire :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ certificat d'études collégiales</li> <li>○ diplôme d'études collégiales</li> <li>○ diplôme d'études collégiales niveau avancé</li> <li>○ grade d'études collégiales</li> <li>○ baccalauréat universitaire</li> </ul> </li> </ul> |
| Critères d'exclusion   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants et les diplômés de programmes conjoints en sciences infirmières de l'Ontario<sup>3</sup>.</li> <li>• Les étudiants et diplômés de titres d'études de l'Ontario qui doivent avoir achevé ou quasi-achevé un autre titre d'études postsecondaire pour l'admission (certificats d'études collégiales, programmes professionnels comme le droit ou la médecine et programmes d'études supérieures comme les maîtrises et les doctorats).</li> </ul>   |

## Analyse 1 : Données administratives du MCU et des IRC de l'Ontario

Nous avons utilisé STATA 17 pour réaliser des études statistiques descriptives sur les données administratives et les IRC fournis par le MCU. Les données administratives et les données d'enquête sur les IRC<sup>4</sup> sont collectées par les établissements et agrégées par le MCU. Les données administratives comprenaient l'effectif inscrit à l'automne et le nombre de diplômés. Les données sur les IRC comprenaient les taux d'obtention du diplôme<sup>5</sup> et les taux d'emploi<sup>6</sup>

<sup>3</sup> Nous les avons exclus de l'analyse, car le niveau d'agrégation des données permettait d'identifier ces programmes ainsi que les étudiants et les diplômés. De plus, ces programmes diffèrent d'autres grades d'études collégiales offerts dans la province dans le sens où ils sont administrés conjointement dans le cadre de partenariats collège-université.

<sup>4</sup> Les données sur les IRC d'études collégiales sont collectées par l'intermédiaire du [sondage sur la situation professionnelle des diplômés de collège](#), qui est réalisé trois fois par an par téléphone, et du sondage sur le taux de satisfaction des étudiants, qui est réalisé en classe début février. Le sondage sur la situation professionnelle des diplômés de collège interroge les diplômés de collège sur leur réussite dans la recherche d'un emploi. Avec le consentement de ces derniers, le sondage est également envoyé aux employeurs. Chacun des trois volets du sondage cible les diplômés d'un semestre précis. Les données sur les IRC à l'université sont collectées par l'intermédiaire de [l'Enquête auprès des diplômés des universités de l'Ontario](#), qui est réalisée auprès de tous les diplômés deux ans après l'obtention de leur diplôme et interroge sur la situation d'emploi six mois et deux ans après l'obtention du diplôme. Les enquêtes sur les IRC sont volontaires, ce qui signifie que nous ne pouvons exclure la possibilité d'auto-sélection et de biais de non-réponse dans les échantillons. Veuillez consulter l'annexe A pour connaître les taux de réponse des deux enquêtes sur les IRC pour les années d'intérêt.

<sup>5</sup> Les taux d'obtention de diplôme sont présentés en tant que pourcentage de nouveaux étudiants au programme ayant obtenu leur diplôme en deux fois le temps que la durée classique de leur programme, ou dans les sept ans pour les diplômés d'études collégiales et baccalauréats universitaires. Par exemple, les étudiants inscrits à un programme de certificat d'un an ont une fenêtre de deux ans pour achever leur programme et être inclus dans le taux d'obtention de diplôme. Consulter la page du MCU de l'Ontario, <https://www.app.tcu.gov.on.ca/fre/labourmarket/employmentprofiles/FAQ.asp#anc11>; et <https://www.app.tcu.gov.on.ca/fre/labourmarket/employmentprofiles/glossary.asp>.

<sup>6</sup> Le ministère calcule le taux d'emploi des diplômés en tant que proportion des diplômés dans la population active ayant indiqué être employés ou avoir reçu une offre d'emploi. La population active correspond aux personnes employées, ayant reçu une offre d'emploi ou étant à la recherche d'un emploi, mais n'étant plus étudiantes. La somme du taux d'emploi et du taux de chômage doit être égale à 100 %. Consulter la page du MCU de l'Ontario, <https://www.app.tcu.gov.on.ca/fre/labourmarket/employmentprofiles/glossary.asp>.

des diplômés. Pour tous les autres titres d'études d'intérêt, nous présentons des résultats pour les années les plus récentes lorsque des données sont disponibles, en regroupant les résultats sur les étudiants nationaux et internationaux, sauf indication contraire.

## Analyse 2 : PLEMT

La SRSA utilise la PLEMT pour analyser les revenus moyens annuels des diplômés d'études postsecondaires de l'Ontario. La PLEMT est un environnement de données relationnelles qui relie de façon sécurisée et anonyme les ensembles de données administratives détenus par Statistique Canada<sup>7</sup>. La PLEMT permet aux chercheurs de produire des renseignements longitudinaux à mesure que les personnes évoluent dans leurs études postsecondaires, obtiennent un diplôme ou reviennent sur le marché du travail après avoir été scolarisées. La plateforme possède trois composantes essentielles : le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), le Système d'information sur les apprentis enregistrés (SIAE) et le Fichier des familles T1 (FFT1). Ce rapport se concentre exclusivement sur l'EPS, alors nous utilisons seulement le SIEP et le FFT1 pour l'analyse<sup>8</sup>.

Le SIEP est composé des dossiers sur les inscriptions annuelles et le taux d'obtention du diplôme des collèges et universités financés par les fonds publics de tout le Canada de 2009 à 2017<sup>9</sup>. Le FFT1 contient les renseignements à l'échelle de chaque personne tirés des déclarations de revenus des particuliers et des renseignements à l'échelle de la famille sur la composition des foyers<sup>10</sup>. Les renseignements du FFT1 sont disponibles pour toutes les personnes ayant des dossiers dans le SIEP sur la PLEMT, de 1992 à 2018. Selon la date d'inscription initiale de l'étudiant, cela peut inclure les années avant, pendant et après les études postsecondaires.

## Échantillonnage<sup>11</sup>

Nous présentons ici les résultats de l'examen des revenus annuels moyens des cohortes de diplômés de 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 pour les trois premières années suivant l'obtention du diplôme. Nous utilisons le SIEP pour déterminer les cohortes de diplômés, les titres d'études

<sup>7</sup> Voir la page de Statistique Canada 2021, [Aperçu de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail \(PLEMT\) et des bases de données associées](#).

<sup>8</sup> Les cycles de déclaration de ces ensembles de données diffèrent : le FFT1 utilise l'année civile, alors que le SIEP est fondé sur un cycle allant de mai à avril. Il n'existe pas de façon idéale de rapprocher ces différents cycles. Étant donné que pour la grande majorité des étudiants les diplômes sont obtenus entre mai et août, nous avons simplement interprété le cycle du SIEP comme si c'était l'année civile au cours de laquelle ils ont commencé.

<sup>9</sup> Le SIEP ressemble plus à un recensement de tous les étudiants d'EPS qu'à un échantillonnage, mais certains établissements postsecondaires n'ont pas fourni de renseignements relatifs à tous les éléments de données du SIEP ou pour toute la période visée. En effet, les dossiers sur l'inscription et l'obtention de diplôme de près de la moitié des collèges de l'Ontario ne figurent pas dans le SIEP avant le cycle de déclaration de 2013-2014. Le nombre de collèges pour lesquels il manque des renseignements varie d'une année à l'autre, mais ce rapport comprend tous les dossiers disponibles dans le SIEP plutôt que de limiter l'échantillon aux établissements qui ont transmis les dossiers sur l'inscription et l'obtention de diplôme pour tous les cycles de déclaration. Les renseignements dans le SIEP comprennent des renseignements sur le programme des étudiants (type de titre d'études, code de classification des programmes d'enseignement [CPE], nom du programme), le type d'établissement et son emplacement, ainsi que des caractéristiques propres à l'étudiant (âge, sexe, statut d'immigration et adresses actuelle et permanente) (Statistique Canada [n.d.], PSIS Codebook; voir aussi Statistique Canada, 2021 [Indicateurs de la persévérance et de la diplomation des étudiants postsecondaires, de 2011-2012 à 2018-2019](#)).

<sup>10</sup> Le FFT1 donne un aperçu sur les revenus annuels issus de diverses sources, notamment l'emploi et le travail indépendant, les programmes gouvernementaux (p. ex., aide sociale, assurance-emploi et prestations fiscales pour enfants), et de divers crédits et réductions d'impôt (p. ex., crédits d'impôt d'EPS, cotisations syndicales). Voir Statistique Canada, 2021, [Fichier de familles T1, Estimations finales, 2019](#).

<sup>11</sup> Voir l'annexe B pour les caractéristiques de l'échantillon

d'intérêt et les caractéristiques démographiques relatives aux diplômés<sup>12</sup> alors que nous utilisons le FFT1 pour déterminer l'emploi chez les diplômés, leurs revenus annuels et l'adhésion à l'assurance-emploi (AE), ainsi que pour déterminer si les diplômés ont poursuivi leurs études<sup>13</sup>. Le tableau 2 indique la période au cours de laquelle les revenus dans le FFT1 ont fait l'objet d'un suivi pour chaque cohorte.

**Tableau 2**

*Cohortes de diplômés et période de suivi, PLEMT, analyse 2*

| Cohorte de diplômés              | 2011 | 2012 | 2013   | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|----------------------------------|------|------|--|------|------|------|------|------|
| Cohorte de 2011                  | X    |      |  |      |      |      |      |      |
| Cohorte de 2012                  |      | X    |  |      |      |      |      |      |
| Cohorte de 2013                  |      |      | X  |      |      |      |      |      |
| Cohorte de 2014                  |      |      |  | X    |      |      |      |      |
| Cohorte de 2015                  |      |      |  |      | X    |      |      |      |
| X = année d'obtention du diplôme |      |      | = années observées dans les données fiscales (FFT1) pour chaque cohorte. |      |      |      |      |      |

Comme pour la première analyse, nous avons pris en compte seulement les titulaires de certificats d'études collégiales, de diplômes d'études collégiales, de diplômes d'études collégiales niveau avancé, de grades d'études collégiales et de baccalauréats universitaires de l'Ontario. En raison des limites des ensembles de données du SIEP, nous avons traité les programmes de diplômes d'études collégiales et de diplômes niveau avancé comme un seul groupe de titre d'études bien qu'il s'agisse de titres d'études distincts qui varient dans leur durée (deux et trois ans, respectivement).

Les diplômés qui ont poursuivi avec un autre programme d'études postsecondaires à temps plein au cours de la période de suivi de trois ans n'ont pas été pris en compte<sup>14</sup>. Cette limite a été imposée, car la poursuite d'un autre programme de formation ou d'autres études entraîne généralement une moins grande participation sur le marché du travail, et que les nouvelles compétences et les nouveaux titres d'études acquis suite à une autre formation ou une reprise

<sup>12</sup> Le SIEP indique l'obtention de diplôme par le biais d'indicateurs qui représentent l'avancement par rapport à la fin du programme et la date d'obtention du diplôme. Comme le SIEP inclut un dossier sur l'inscription pour chaque programme, un même étudiant peut avoir plusieurs programmes associés à son identité. Pour les étudiants ayant réussi leur diplôme dans plusieurs programmes lors d'une même année, la SRSA a utilisé le processus recommandé par Statistique Canada afin d'assurer un seul dossier par diplômé pour un cohorte donné (Statistique Canada, 2018b), mais a privilégié les titres d'études obtenus en Ontario avant de faire une sélection aléatoire par rapport aux cohortes de diplômés et les titres d'études d'intérêt. Comme la période observée à l'aide des données est relativement courte, cette étude ne tient pas compte des inscriptions et diplômes obtenus avant l'EPS.

<sup>13</sup> L'indicateur portant sur la poursuite des études du FFT1 est obtenu en utilisant toute déduction positive relative aux études à temps plein ou les mois d'études postsecondaires à temps plein déclarés de la première année complète suivant l'obtention du diplôme jusqu'à la fin de la troisième année. La déduction pour montant relatif aux études à temps plein (EDUDN) est disponible dans le FFT1 jusqu'à 2016 seulement. L'indicateur du nombre de mois variables d'inscription aux études postsecondaires à temps plein (NMTFLTSE), déclaré dans le FFT1 à partir de 2017, est utilisé à partir de ce moment-là. Le FFT1 n'indique pas le niveau d'inscription aux études postsecondaires.

<sup>14</sup> La limite d'échantillonnage liée à la reprise des études utilisée expressément pour la réussite sur le marché du travail repose sur l'indicateur relatif aux études du FFT1 plutôt que sur les dossiers d'inscription ultérieure dans le SIEP. La SRSA a opté pour le FFT1 pour les quatre raisons suivantes : 1) le FFT1 couvre une plus longue période que le SIEP, ce qui nous permet d'inclure la cohorte de diplômés de 2015; 2) les données du FFT1 indiquent plus de personnes ayant poursuivi leurs études que celles du SIEP, par conséquent, il est possible que le FFT1 contienne plus de diplômés reprenant leurs études (voir la section Poursuite des études); 3) la limite ne nécessite pas de ventilation par niveau d'EPS; 4) la limite relative aux études viendrait de la même source que la réussite sur le marché du travail (données fiscales), il n'est donc pas nécessaire de gérer les décalages de période entre le FFT1 (année civile) et le SIEP (cycle de déclaration de mai à avril).



des études pourraient mener à de nouvelles tendances de revenus lors du retour sur le marché du travail. Nous avons également exclus les diplômés qui n'ont pas fait de déclaration de revenus trois ans après l'obtention du diplôme.

En raison de ces limites, la SRSA a obtenu un échantillon de 375 600 diplômés à analyser.

## Mesures

### Revenus

Les revenus moyens trois ans après l'obtention du diplôme ont été calculés en utilisant les données sur les revenus totaux de l'emploi avant impôt, qui regroupent tous les types de revenus de l'emploi rémunéré (traitements, salaires et commissions) déclarés sur le feuillet T4, les bénéficiaires nets d'un travail indépendant (entreprise, professionnel, commissions, entreprises agricoles et de pêche), les revenus de l'emploi soumis à l'exemption fiscale des Autochtones et les autres revenus de l'emploi imposables non déclarés sur le feuillet T4, comme les pourboires, les gratifications et les subventions de recherche nettes. Les revenus ont été rajustés en fonction de l'IPC pour correspondre à la dernière année de données fiscales disponibles (2018).

### Obtention de prestations d'AE

L'obtention de prestations d'AE, documentée par le FFT1, peut servir d'indicateur de la probabilité d'un emploi précaire ou d'une faible participation au marché du travail. Les résultats doivent être interprétés avec précaution au vu du fait que l'obtention de l'AE peut être le fait de diverses décisions relatives à l'offre et la demande sur le marché du travail, notamment les mises à pied de courte et longue durée, les congés parentaux, les congés de maladie et le déclin des possibilités d'emploi à l'échelle de l'industrie ou de la région.

## Présentation et analyse des données

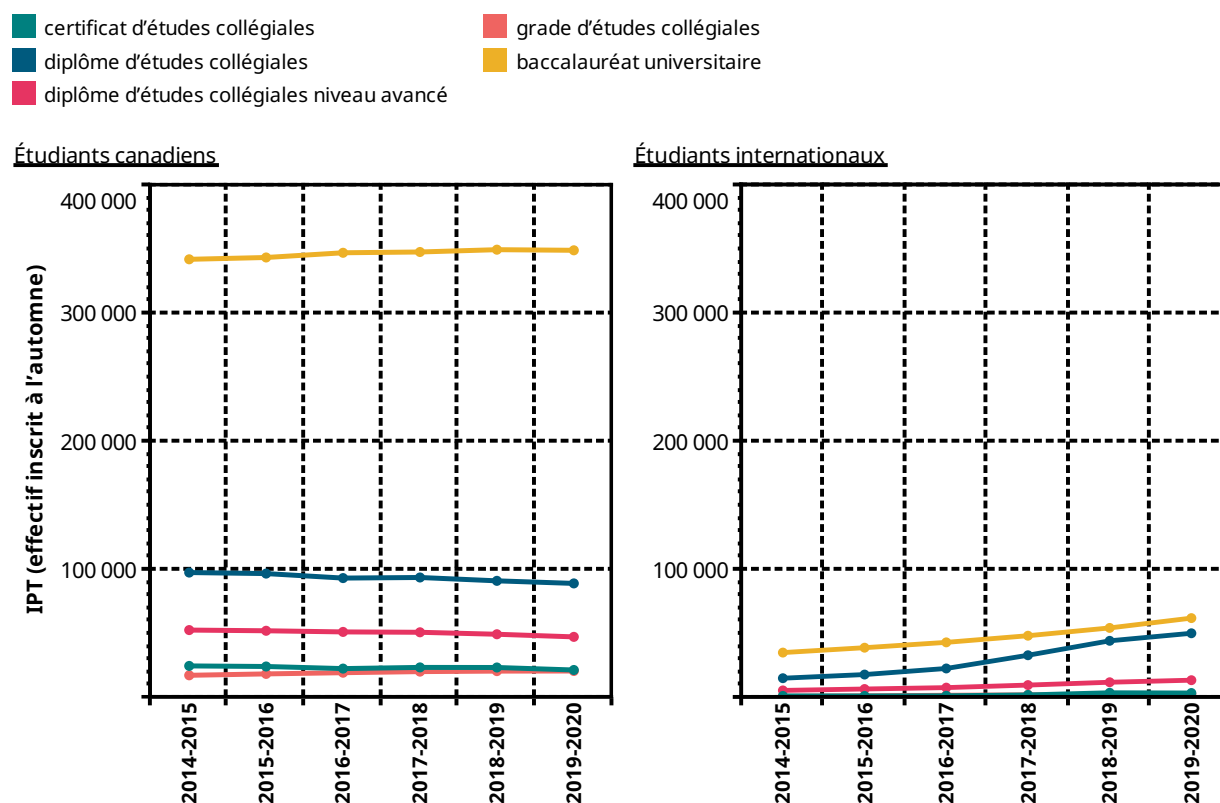
### Tendances d'inscription en Ontario

Les taux de participation aux EPS en Ontario et au Canada sont parmi les plus élevés au monde. En 2022, 68 % des Ontariens âgés de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un titre d'études, c'est le taux d'accession aux études postsecondaires le plus élevé au Canada (Statistique Canada, 2022), bien plus élevé que la moyenne de l'OCDE de 44 %. Les étudiants s'inscrivant à des études postsecondaires en Ontario ont un large choix de programmes et de titres d'études. Le tableau 1 illustre les cinq types de titres d'études compris dans cette analyse; ils sont définis dans le [Cadre de classification des titres d'études de l'Ontario](#), un outil visant à aider « les employeurs à trouver la mesure entre leurs besoins et ce à quoi ils peuvent s'attendre » des diplômés (MCU, n.d.).

La figure 1 montre les tendances d'inscription pour les titres d'études collégiales et universitaires de l'Ontario de 2014-2015 à 2019-2020.

**Figure 1**

*Tendances nationales et internationales d'inscription à des programmes d'études collégiales et universitaires en Ontario accessibles directement après le secondaire, de 2014-2015 à 2019-2020*



Source : MCU, effectif inscrit à l'automne.

Remarque : Les dossiers sur les grades d'études collégiales ne comprennent pas les programmes collaboratifs en sciences infirmières.

Comme l'indique la figure 1, le nombre d'inscrits à l'échelle nationale par titre d'études a été relativement stable ces dernières années. Selon les chercheurs, le nivellement des inscriptions à l'échelle nationale pourrait être lié aux taux de participation déjà élevés en Ontario ou au déclin de la cohorte des Ontariens âgés de 18 à 24 ans (Faillis, 2013). En Ontario, l'inscription à l'échelle nationale est également façonnée par les zones d'inscription, qui constituent un élément central du plan de financement actuel du gouvernement, lancé en 2017-2018 (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, 2017). Dans le cadre de ce plan, les établissements ne sont pas encouragés à accroître les taux d'inscription nationaux au-delà du seuil de la zone, car aucun financement supplémentaire n'est offert pour ces surplus.

Dans le secteur collégial, l'inscription à un programme de baccalauréat de quatre ans est restreinte. Avant la récente annonce du gouvernement relative à l'expansion des grades d'études collégiales, la plupart des collèges proposaient jusqu'à 5 % de l'ensemble de leurs programmes au niveau baccalauréat, alors que les établissements désignés comme instituts de

technologie et d'apprentissage avancé<sup>15</sup> pouvaient offrir jusqu'à 15 % de leurs programmes au niveau baccalauréat. Avec l'expansion à venir, les plafonds ont augmenté à 10 % pour la plupart des collèges et 20 % pour les instituts de technologie et d'apprentissage avancé.

Depuis que les collèges ont été autorisés à décerner des baccalauréats en 2000, le nombre de programmes menant à un grade d'études collégiales n'a cessé d'augmenter. Actuellement, 177 programmes menant à un grade sont offerts dans 16 collèges de l'Ontario. Près de 70 nouveaux programmes ont été lancés ces six dernières années<sup>16</sup>. Toutefois, les taux d'inscription à un programme menant à un grade dans le secteur collégial sont restés relativement stables depuis 2014, et pour la plupart en dessous des plafonds des programmes existants. Quatre collèges (deux désignés comme instituts de technologie et d'apprentissage avancé et deux collèges d'arts appliqués et de technologie) atteignent ou dépassent leurs plafonds pour les baccalauréats. Tous les autres collèges sont bien en dessous. Il convient de préciser que les plafonds de collèges ne sont pas fondés sur le taux d'inscription, mais ils sont axés sur les proportions de programmes de l'établissement. Comme l'indiquent les tendances en matière d'inscription, l'ajout de nouveaux programmes menant à un grade peut entraîner une hausse spectaculaire des inscriptions.

La croissance limitée des taux d'inscription à des grades d'études collégiales en Ontario pourrait refléter les tensions et les défis identifiés par Wheelahan et coll. dans leur étude de 2017 sur les répercussions des baccalauréats de collèges sur les étudiants et les établissements. Les étudiants de collèges décrivaient des défis pragmatiques et culturels associés à la poursuite d'un grade dans un collège de l'Ontario plutôt que dans une université. Par exemple, malgré le fait que les baccalauréats sont proposés dans les collèges de l'Ontario depuis plus de 20 ans, « ils restent mal compris par les employeurs, la communauté et les potentiels étudiants » (p. 8). Les étudiants ont également fait part de leurs inquiétudes quant à la perception du public au sujet des grades d'études collégiales, avec un statut différent de celui des grades d'études universitaires, reflétant une structure hiérarchique des études supérieures.

Les tendances en matière d'inscription d'étudiants internationaux en Ontario sont assez différentes. Comme l'indique la figure 1, la participation à des programmes menant à un grade universitaire ou un diplôme d'études collégiales en deux ans a augmenté considérablement au cours des cinq dernières années. En 2019-2020, les étudiants internationaux représentaient 16 % des inscrits à l'université, soit une hausse par rapport aux 11 % de 2015-2016. De 2015-2016 à 2019-2020, les étudiants internationaux de collèges sont passés de 12 % à près de 30 % du total des inscrits (Statistique Canada, 2021b).

Les inscriptions d'étudiants internationaux ont augmenté en raison des possibilités supplémentaires offertes aux étudiants internationaux de rester au Canada après leur diplôme dans le cadre du Programme de permis de travail postdiplôme (PPTPD). Ils peuvent alors bénéficier du statut d'immigration temporaire pendant un à trois ans. Les établissements ont utilisé les inscriptions d'étudiants internationaux pour augmenter leurs revenus, une stratégie qui fait suite à des années d'insécurité financière et à une baisse de 10 %, puis à un gel des frais de scolarité pour les étudiants nationaux en 2018.

---

<sup>15</sup> Cinq collèges sont désignés comme instituts de technologie et d'apprentissage avancé : Conestoga, George Brown, Humber, Sheridan et Seneca.

<sup>16</sup> En 2016, 13 collèges proposaient 108 programmes de baccalauréat (Wheelahan et coll., 2017).

Les tendances d'inscription sont des éléments contextuels importants pour comprendre la situation des titres d'études en Ontario. La dynamique du marché du travail influe sur les décisions des étudiants relatives aux titres d'études à obtenir (Rios-Aguilar et coll., 2018). Ces tendances offrent un aperçu des opinions des étudiants et familles sur les futures possibilités d'emploi. Bien que la régularité des inscriptions aux titres d'études dépende, en partie, des politiques du gouvernement, cela indique également que les étudiants et les familles estiment que ces titres sont toujours utiles.

Les tendances en matière d'inscription tiennent compte des étudiants de toutes les années. Les taux d'obtention de diplôme et les titres d'études décernés offrent un tableau précis des personnes qui entrent sur le marché du travail. Les tendances en matière de taux d'obtention de diplôme sont présentées dans le tableau 3.

**Tableau 3 :**

*Taux d'obtention de diplôme moyen par titre d'études, 2014-2018*

| <b>Taux d'obtention de diplôme moyen</b>   | <b>2014</b> | <b>2015</b> | <b>2016</b> | <b>2017</b> | <b>2018</b> | <b>Moyenne</b> |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| Certificat d'études collégiales            | 70,7 %      | 71,2 %      | 71,1 %      | 70,4 %      | 67,6 %      | 70,2 %         |
| Diplôme d'études collégiales               | 65,7 %      | 65,4 %      | 65,8 %      | 66,4 %      | 65,9 %      | 65,8 %         |
| Diplôme d'études collégiales niveau avancé | 63,2 %      | 63 %        | 65,2 %      | 64,9 %      | 62,4 %      | 63,7 %         |
| Grade d'études collégiales                 | 67,9 %      | 72,4 %      | 67,1 %      | 69,2 %      | 68 %        | 68,9 %         |
| Grade universitaire                        | 71,8 %      | 71 %        | 70,2 %      | 70,3 %      | 70,2 %      | 70,7 %         |

Source : MCU, Indicateurs de rendement clés.

Remarque : Les dossiers sur les grades d'études collégiales ne comprennent pas les programmes collaboratifs en sciences infirmières. Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus. Le MCU calcule le taux d'obtention de diplôme en termes de nombre d'étudiants ayant obtenu leur diplôme en deux fois plus de temps que la durée classique de leur programme (pour les programmes de moins de deux ans), ou dans les sept ans (pour les programmes menant à un grade sur quatre ans).

Les taux d'obtention de diplôme en Ontario sont relativement constants au fil du temps et correspondent en gros aux moyennes canadiennes, comme indiqué ici : taux d'obtention de diplôme universitaire de 73 %; taux d'obtention de diplôme de 57 %; taux d'obtention de certificat d'études collégiales de 64 % (moyennes de 2019, Usher, 2021). Les taux d'obtention de diplôme d'études collégiales inclus dans le tableau 3 sont également cohérents avec les observations du rapport de 2015 de la SRSA<sup>17</sup> (SRSA, 2015, p. 31). Le taux d'obtention de grades universitaires déclaré par la SRSA (2015) était de 77 %, ce qui est légèrement supérieur aux taux plus récents.

Les taux d'obtention de diplômes d'études universitaires varient grandement parmi les 21 établissements de la province. En moyenne, les taux d'obtention de diplôme en 2018 pour

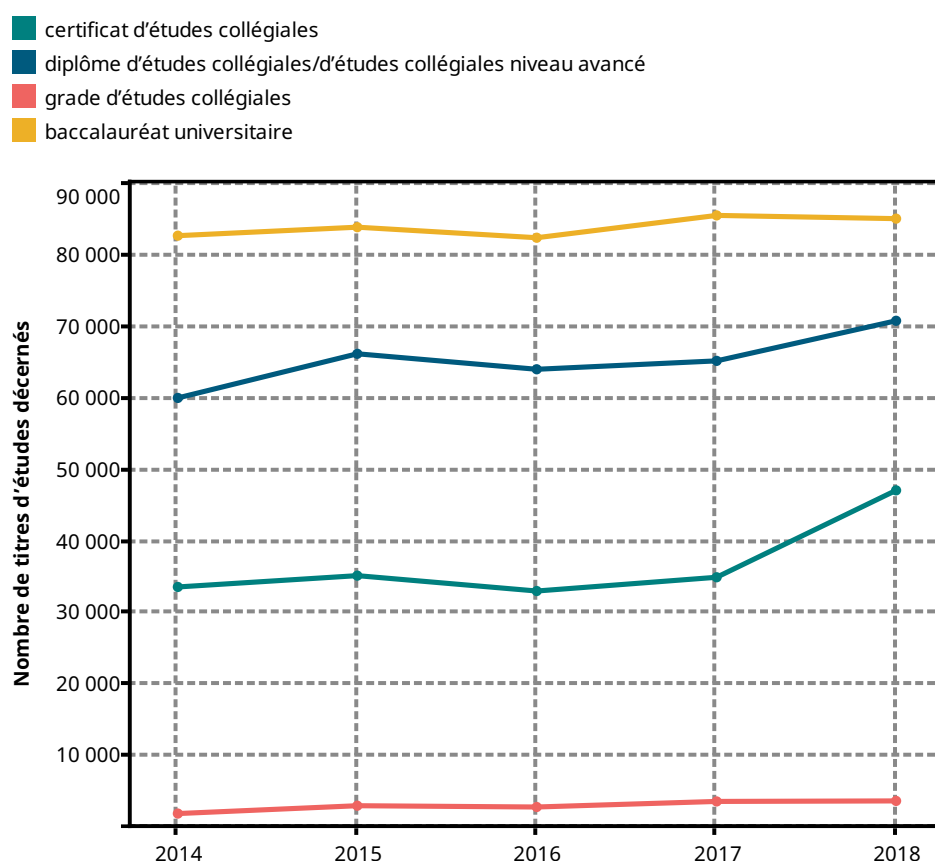
<sup>17</sup> Le rapport de 2015 de la SRSA comprend les taux d'obtention de diplômes d'études collégiales évalués en 2012 et ceux d'études universitaires en 2011.

les universités de recherche de l'Ontario (également appelées « universités U6 ») sont supérieurs à ceux des autres universités (79 % c. 66,5 %). Les taux d'obtention de baccalauréats de collège sont uniformes dans tous les types d'établissements : les taux d'obtention en 2018 dans les instituts de technologie et d'apprentissage avancé étaient de 68 % contre 69 % dans les autres collèges. Le nombre d'inscrits au baccalauréat et de diplômés des instituts de technologie et d'apprentissage avancé est considérablement supérieur à celui d'autres collèges. Les instituts de technologie et d'apprentissage avancé offrent bien plus de programmes menant à un grade.

Les titres d'études décernés donnent davantage de renseignements sur l'offre de diplômés sur le marché du travail. La figure 2 indique comment, de 2014 à 2018, l'offre de titres d'études comprenait un mélange relativement uniforme de diplômés entre les niveaux et les années d'études. Les grades d'études collégiales et universitaires sont restés relativement stables ces cinq années, alors que le nombre de diplômes et de certificats d'études collégiales décernés a considérablement augmenté.

**Figure 2**

Nombre de titres d'études décernés en Ontario, par titre d'études, de 2014 à 2018



Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0087-01 Diplômés postsecondaires, selon le genre de sanction d'études, le groupe d'âge, le type de programme et le genre de la personne  
[https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701&request_locale=fr)

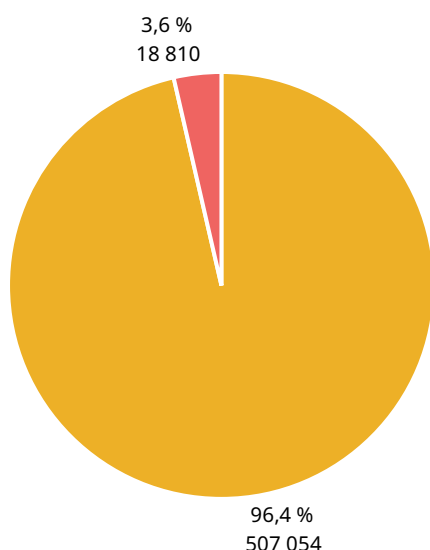
Remarque : La variable du type de programme est utilisée pour exclure les certificats d'études collégiales, les diplômes et certificats universitaires et les programmes menant à un grade. Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus.

La figure 3 illustre la proportion de baccalauréats décernés par les universités et collèges, la vaste majorité des baccalauréats de l'Ontario a été décernée par les universités. Entre 2014 et 2019, les grades d'études collégiales représentaient 4 % du total des grades décernés. La croissance limitée des inscriptions à des grades d'études collégiales et des diplômés reflète le fait que les grades d'études universitaires sont encore considérés comme plus courants en Ontario (Wheelahan et coll., 2017).

**Figure 3**

*Total des baccalauréats décernés par les universités et collèges en Ontario de 2014 à 2019*

■ baccalauréat universitaire ■ grade d'études collégiales



Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0087-01 Diplômés postsecondaires, selon le genre de sanction d'études, le groupe d'âge, le type de programme et le genre de la personne  
[https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701&request_locale=fr)

Remarque : Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus.

Ensemble, les taux d'inscription, les taux d'obtention de diplôme et les types de titres d'études décernés apportent des renseignements essentiels sur les comportements et les attitudes des étudiants et l'offre de diplômés qui entrent sur le marché du travail chaque année. Les données sur l'inscription et l'obtention de diplôme reflètent l'intérêt des étudiants pour leur programme d'études ainsi que leur participation (SRSA, 2015). Les étudiants prennent les décisions importantes au sujet du programme et du type d'établissement pendant le processus d'admission en se fondant sur leurs centres d'intérêt scolaires et leur carrière. Ils poursuivent

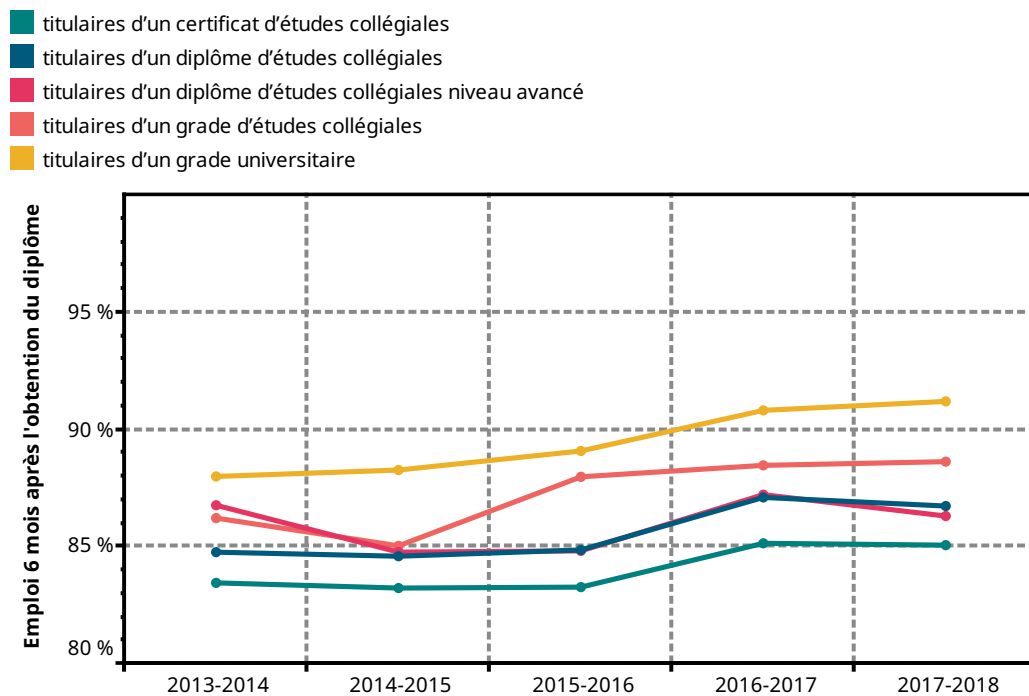
jusqu'à l'obtention du diplôme en partie en raison de leur perception de la définition et de la valeur des titres d'études. Leurs décisions sont stratégiques. Les étudiants comprennent que les titres d'études postsecondaires améliorent de façon différentielle l'aptitude à l'emploi des diplômés en fonction des compétences et de l'expertise acquises dans le cadre du programme d'études choisi.

## Emploi et revenus

Nous pouvons mieux comprendre la concordance avec le marché du travail en tenant compte des tendances d'emploi et de revenus parmi les différents titres d'études. Les données sur l'emploi et les revenus révèlent le point de vue des employeurs concernant la valeur des titres d'études, ainsi que la concordance entre leurs besoins et ce que peuvent leur offrir les nouveaux diplômés. Si les besoins des employeurs ne sont pas satisfaits par l'offre de diplômés, ou si le nombre de diplômés est supérieur aux besoins des employeurs, les taux d'emploi seraient à la baisse. Les taux d'emploi des diplômés de l'Ontario présentés à la figure 4 illustrent le contraire : une légère accélération avec le temps, qui suggère que l'offre de diplômés ne dépasse pas la demande et que les diplômés répondent bien aux besoins du marché du travail.

**Figure 4**

*Emploi six mois après l'obtention du diplôme, de 2013-2014 à 2017-2018*



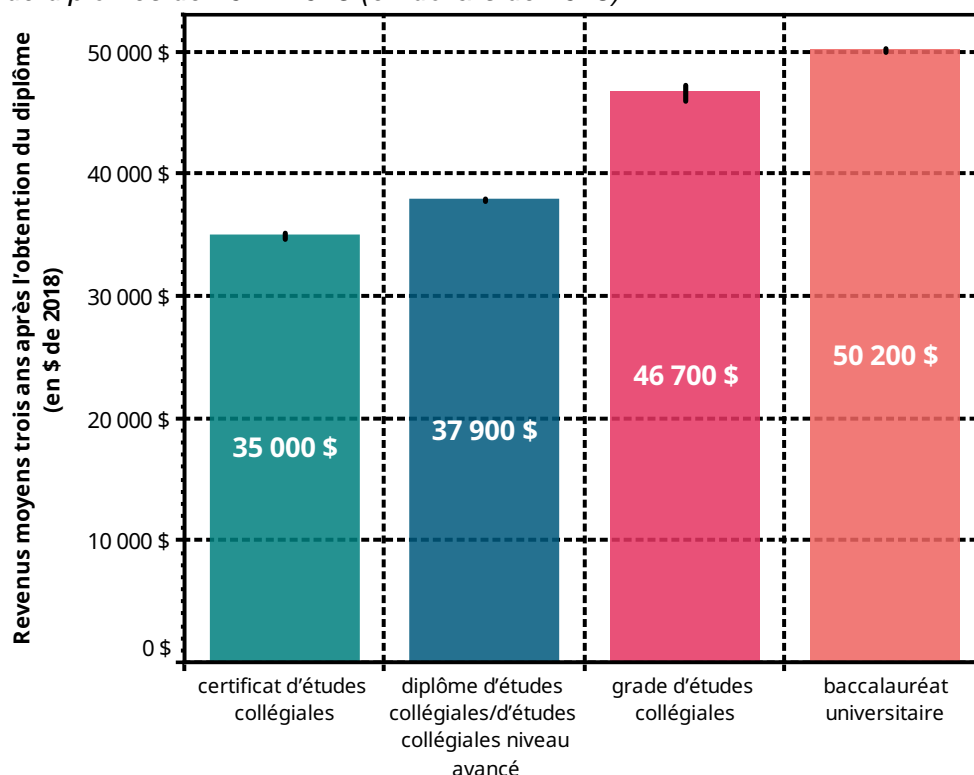
Source : MCU de l'Ontario, Indicateurs de rendement clés.

*Remarque :* Les dossiers sur les grades d'études collégiales ne comprennent pas les programmes collaboratifs en sciences infirmières. Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus.

Les taux d'emploi pour tous les titres d'études sont relativement stables sur la période visée par cette analyse, et les taux d'emploi sont bien au-dessus de 80 %, avec une tendance à des taux supérieurs pour les titres d'études avancés. Ces observations concordent avec les recherches précédentes (SRSA, 2015; Bol et van de Werfhorst, 2011), qui indiquent que les diplômés ayant un niveau d'études supérieur sont mieux placés sur le marché du travail que les autres. En règle générale, le marché du travail préfère les titulaires de grades supérieurs au diplôme ou au certificat, comme l'indiquent les taux d'emploi et les revenus supérieurs. Les revenus annuels sont présentés à la figure 5.

**Figure 5**

*Revenus moyens trois ans après l'obtention du diplôme par titre d'études en Ontario, cohortes de diplômés de 2011-2015 (en dollars de 2018)*



Source : Statistique Canada (SIEP-FFT1).

Remarque : Les dossiers sur les grades d'études collégiales ne comprennent pas les programmes collaboratifs en sciences infirmières. Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus. Les personnes qui n'ont pas présenté une déclaration de revenus dans les trois années suivant l'obtention du diplôme ou qui ont poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme à partir de leur premier titre d'études postsecondaire sont exclues.

Comme l'indique la figure 5, le marché du travail est sensible aux différents titres d'études et octroie les salaires en fonction du niveau d'études et du type d'établissement. En moyenne, les titulaires d'un grade universitaire de l'Ontario gagnent 3 500 \$ de plus par an que les titulaires d'un grade d'études collégiales, qui eux gagnent en moyenne 8 800 \$ de plus par an que les titulaires d'un diplôme. Ces observations correspondent à celles des études précédentes portant sur les gains salariaux associés aux grades (Finnie et coll., 2019; Drewes, 2010) et

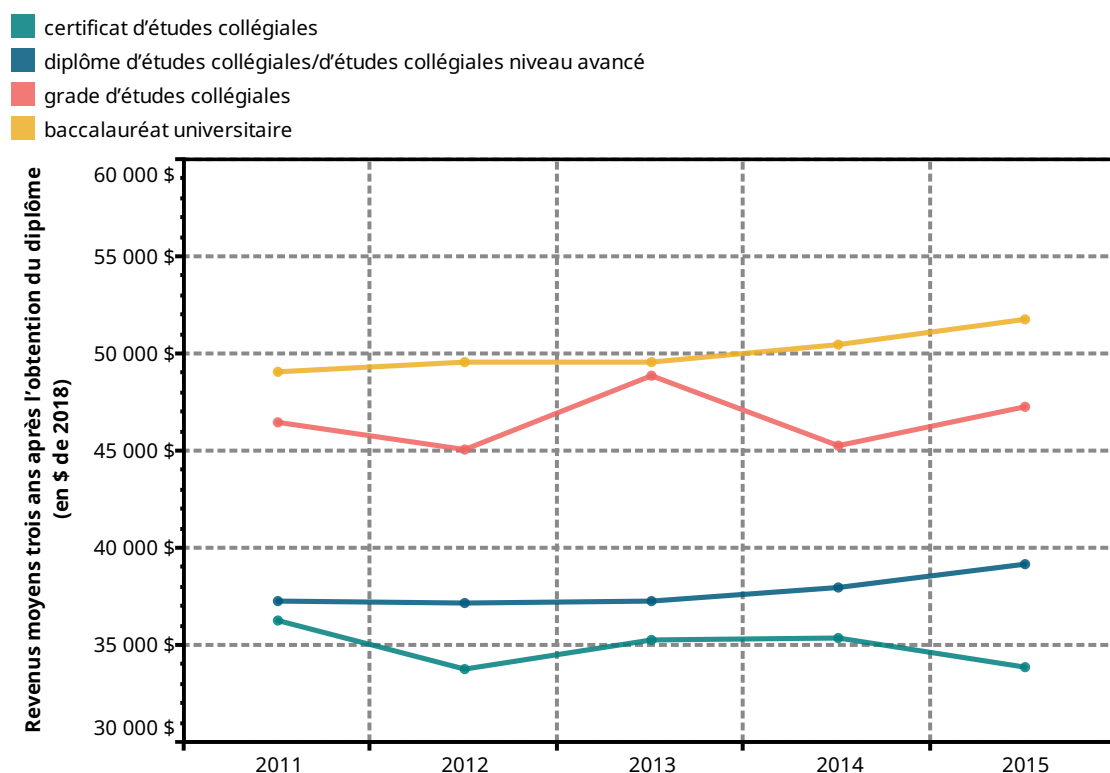


indiquent un rendement du capital investi accru associé aux titres d'études de plus longue durée et demandant des connaissances plus spécialisées.

La figure 6 montre les revenus des diplômés par titre d'études au fil du temps.

**Figure 6**

*Revenus moyens annuels trois ans après l'obtention du diplôme par titre d'études en Ontario, cohortes de diplômés de 2011-2015 (en dollars de 2018)*



Source : Statistique Canada (SIEP-FFT1).

Remarque : Les dossiers sur les grades d'études collégiales ne comprennent pas les programmes collaboratifs en sciences infirmières. Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus. Les personnes qui n'ont pas présenté une déclaration de revenus dans les trois années suivant l'obtention du diplôme ou qui ont poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme à partir de leur premier titre d'études postsecondaire sont exclues.

Lorsque les employeurs ont des difficultés à recruter du personnel qualifié, les revenus moyens sont susceptibles d'augmenter; les nouveaux employés peuvent demander des salaires supérieurs, car leurs compétences sont très demandées. Un excédent de diplômés entraînerait une baisse des salaires moyens et des taux d'emploi (Drewes, 2010). La figure 6 indique que de 2011 à 2015, les revenus ont été stables dans chaque catégorie d'études (certificat, diplôme et diplôme niveau avancé, grade d'études collégiales et grade d'études universitaires). La stabilité des revenus au fil du temps indique une solide concordance entre l'offre de titres

d'études et les besoins des employeurs (Cappelli, 2014; Ferrer et Riddell, 2002; Drewes, 2010)<sup>18</sup>.

## Utilisation de l'assurance-emploi par les diplômés

Pour mieux explorer la stabilité de l'emploi relative aux diplômés compris dans cette analyse, nous présentons également les taux moyens d'obtention de l'assurance-emploi (AE) entre 2011 et 2015. Cet indicateur ne correspond pas directement aux taux de chômage, mais il sert plutôt d'indicateur des difficultés rencontrées par les jeunes diplômés au cours des trois premières années après l'obtention du diplôme. L'obtention de l'AE dépend de critères d'admissibilité bien définis : par définition, tous les diplômés qui ont accès à l'AE ont été actifs sur le marché du travail avant de recevoir cette aide. Les diplômés doivent avoir travaillé au moins 420 heures assurables (environ 12 semaines) au cours de l'année précédente ou depuis le début de leur dernière demande d'AE. Ceux qui bénéficient de l'AE peuvent également avoir travaillé dans le cadre d'un contrat à court terme après l'obtention du diplôme, ou de plusieurs contrats, ils peuvent avoir obtenu un emploi, mais avoir été mis à pied ou avoir pris un congé parental. Ils peuvent aussi avoir des difficultés à trouver un emploi dans le domaine choisi.

Les taux de chômage pour les diplômés compris dans cette analyse ne sont pas disponibles<sup>19</sup>. Bien qu'il s'agisse seulement d'un indicateur de chômage, les taux d'AE offrent un aperçu de la stabilité de l'emploi de ces diplômés. La figure 7 montre que les taux d'obtention de l'AE sont inversement associés aux taux d'emploi inclus à la figure 4. En moyenne, l'instabilité de l'emploi diminue avec la hausse des niveaux d'études. Cette tendance est stable au fil des années visées par cette analyse.

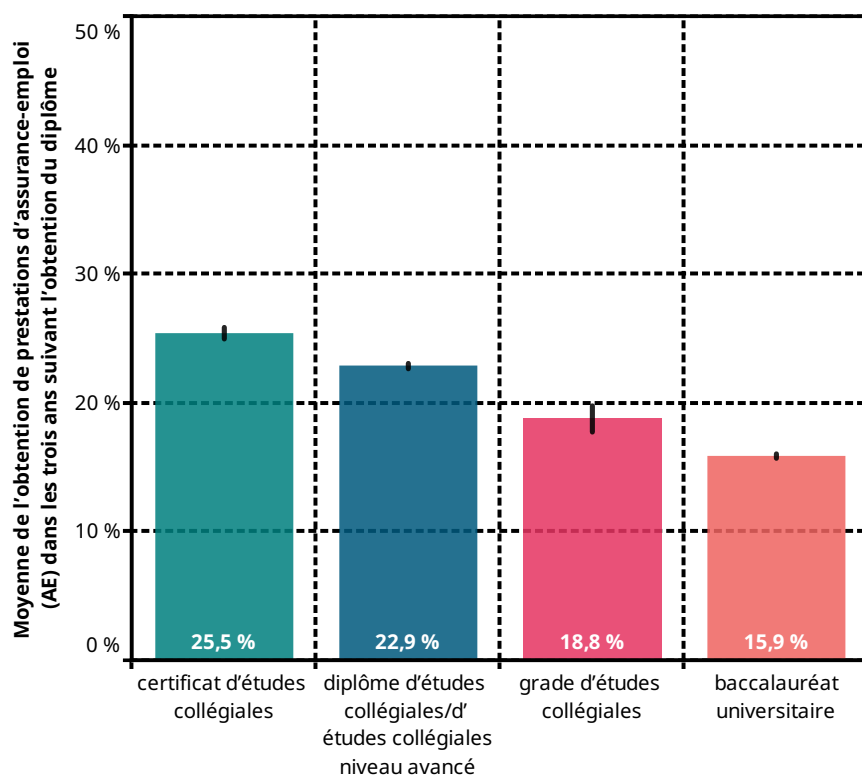
---

<sup>18</sup> Veuillez noter que les salaires moyens par titre d'études peuvent être stables malgré la volatilité des secteurs, avec des hausses dans certains secteurs qui compensent les baisses d'autres parties du marché.

<sup>19</sup> L'Enquête sur la population active et le Recensement peut fournir des renseignements généraux sur le statut d'emploi des personnes et leur niveau d'études. Ces ensembles de données n'indiquent actuellement pas le niveau d'études de façon suffisamment détaillée pour étudier l'emploi et le chômage des diplômés en lien avec leurs niveaux précis d'études et le temps écoulé depuis l'obtention du diplôme. La combinaison SIEP-FFT1, étant une association des données administratives sur les études postsecondaires et des déclarations de revenus, contient la plupart des données nécessaires sur le niveau d'études, mais n'indique pas les taux d'emploi et de chômage des diplômés. Bien que les instruments utilisés pour mesurer les IRC par le MCU (Sondage sur la situation professionnelle des diplômés de collège et Enquête auprès des diplômés des universités de l'Ontario) collectent des renseignements liés à l'emploi et au chômage des diplômés, ils rapportent les taux en termes de répondants au sondage plutôt qu'en termes de cohorte de diplômés de manière plus large.

**Figure 7**

Obtention moyenne de prestations d'assurance-emploi (AE) trois ans après l'obtention du diplôme, par titre d'études, en Ontario, cohorte de diplômés de 2011-2015



Source : Statistique Canada (SIEP-FFT1).

Remarque : Les dossiers sur les grades d'études collégiales ne comprennent pas les programmes collaboratifs en sciences infirmières. Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus. Les personnes qui n'ont pas présenté une déclaration de revenus dans les trois années suivant l'obtention du diplôme ou qui ont poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme à partir de leur premier titre d'études postsecondaire sont exclues.

## Conclusions et recommandations pour les futurs travaux de recherche

Les établissements de l'Ontario offrent un éventail de titres d'études postsecondaires avec des trajectoires professionnelles et points d'entrée sur le marché du travail distincts. Notre analyse montre que la grande variété de titres d'études de l'Ontario concorde avec les besoins actuels du marché du travail. Cette concordance se remarque dans les taux d'inscription et d'obtention de diplômes stables entre les différents titres d'études, ce qui indique que les étudiants considèrent que les titres d'études de l'Ontario ont de la valeur et leur permettront d'améliorer les perspectives d'emploi. Les taux d'emploi et les revenus moyens stables montrent également que l'offre de diplômés de l'Ontario répond aux besoins des employeurs.

Les données tirées de cette analyse indiquent que l'initiative d'expansion des grades du gouvernement n'est pas nécessaire pour répondre aux besoins des employeurs. Toutefois, puisque la nouvelle politique est déjà en place, les chercheurs et les responsables de la

politique devraient porter leur attention sur ses répercussions potentielles sur les étudiants, les employeurs, les établissements et le gouvernement dans les années à venir. Les nouveaux grades de trois ans dans les domaines d'études appliquées compliqueront davantage la situation des titres d'études en Ontario et pourraient modifier la réussite des diplômés et la perception de la valeur des autres titres d'études.

Dans le contexte actuel, les valeurs des titres d'études correspondent généralement à la durée du programme, cela peut servir d'indicateur de l'étendue et la profondeur des connaissances et du perfectionnement des compétences. Les titres d'études sont étudiés les uns par rapport aux autres et en tant que possibilités d'apprentissage distinctes. Il est inévitable de comparer les titres d'études à d'autres titres d'études. Par exemple, un diplôme niveau avancé est perçu comme offrant des connaissances plus spécialisées qu'un programme de certificat, mais moins de connaissances, en termes d'étendue et de profondeur, qu'un baccalauréat. La valeur attribuée par les intervenants aux différents titres d'études est exprimée et renforcée par les tendances d'inscription et la réussite des diplômés sur le marché du travail.

En conséquence, les nouveaux baccalauréats de trois ans seront jugés par rapport aux baccalauréats de quatre ans offerts par les collèges et universités. Dans le contexte actuel, les employeurs accordent généralement une plus grande valeur aux baccalauréats universitaires qu'aux grades d'études collégiales de quatre ans. Les nouveaux baccalauréats de collège de quatre ans auront probablement moins de valeur que les grades d'études collégiales et universitaires à leurs yeux. Les nouveaux grades de trois ans dans des domaines d'études appliquées seront également différents, en termes de programme d'études et de structure, par rapport aux grades existants. Les potentiels étudiants doivent comprendre les différences (en matière de programme d'études et de valeur perçue) entre les grades d'études collégiales de trois ans et de quatre ans, ainsi qu'entre les grades de collèges et d'universités, afin de pouvoir prendre des décisions éclairées qui influenceront sur leurs futures carrières. Les employeurs doivent également comprendre les compétences et aptitudes associées aux différents titres d'études, y compris les différences entre les types de baccalauréats. Cela nous amène à notre première recommandation, qui est sans doute la plus importante : le gouvernement devrait s'assurer que le Cadre de classification des titres d'études de l'Ontario est mis à jour pour fournir des renseignements plus clairs et plus complets sur les différents baccalauréats.

À mesure que de nouveaux programmes menant à un grade sont mis en place en Ontario, les chercheurs devraient réexaminer les données relatives à l'inscription, à l'obtention du diplôme et à la réussite sur le marché du travail pour comprendre les répercussions de cette expansion des grades. Ces résultats serviront de référence pour de futurs travaux de recherche. Les chercheurs devraient étendre cette analyse pour explorer la concordance avec le marché du travail par titre d'études, domaine, industrie et région géographique. Ces renseignements peuvent alors être utilisés pour peaufiner les futures initiatives gouvernementales visant à répondre aux besoins du marché du travail de l'Ontario.

Les chercheurs devraient également se concentrer sur la réussite associée aux grades de trois ans. Par exemple, ils devraient analyser les taux d'emploi et les revenus à long terme des titulaires de grades de trois ans. Les diplômés de programmes très spécialisés sont plus à risque de ne pas correspondre aux besoins des employeurs. Les taux d'emploi peuvent être instables pour ces diplômés. Les résultats en matière d'emploi à long terme révéleront l'utilité des grades de trois ans pour préparer convenablement les employés à la stabilité de l'emploi et

à des occasions de promotion. Ces renseignements seront importants pour que les étudiants puissent réfléchir aux possibilités d'EPS et prendre des décisions sur leur carrière.

En plus de comprendre les résultats en matière d'emploi et de revenus pour les titulaires d'un grade d'études appliquées de trois ans, il est important d'examiner de quelle façon les nouveaux grades influent sur les résultats pour tous les types de titres d'études en Ontario. Les titres d'études en Ontario sont intégrés dans un système et les changements apportés à la valeur d'un type de titre d'études peuvent avoir des répercussions sur la valeur d'autres titres. Au fil du temps, les changements de valeurs modifieront les décisions des étudiants en matière de candidature et d'inscription.

L'Ontario possède l'un des taux de participation aux études postsecondaires les plus élevés au monde et les résultats en matière d'emploi et de revenus sont bons pour les étudiants titulaires de tous types de titres d'études. L'innovation et le perfectionnement des programmes au sein du cadre relatif aux titres d'études ont été bénéfiques pour l'économie de la province. Les observations de ce rapport rassurent sur le système actuel des titres d'études, mais soulèvent également des questions sur l'incidence des nouveaux aspects complexes liés à la situation des titres d'études en Ontario à l'avenir. Il est essentiel d'apporter des réponses et des renseignements clairs sur tous les titres d'études aux intervenants du marché du travail de l'Ontario, notamment les étudiants, les familles, les établissements et les employeurs.

## Références

- Arteaga, C. (2018). The effect of human capital on earnings: Evidence from a reform at Columbia's top university. *Journal of Public Economics*, 157, 212–225.
- Barnow, B. S., Trutko, J., & Piatak, J. S. (2013). Conceptual basis for identifying and measuring occupational labor shortages. *Occupational Labor Shortages: Concepts, Causes, Consequences, and Cures* (p. 1–34). Kalamazoo, MI: W.E. Upjohn Institute for Employment Research.
- Berger, J., & Parkin, A. (2009). The value of a degree: Education, employment and earnings in Canada (p. 7–22). *The price of knowledge: Access and student finance in Canada*.
- Bills, D. (2003). Credentials, signals and screens: explaining the relationship between schooling and job assignment. *Review of Educational Research*, 73(4), 441–469.
- Bol, T. & van de Werfhorst, H. (2011). Signals and closure by degrees: The education effect across 15 European countries. *Research in Social Stratification and Mobility*, 29, 119–132.
- Bol, T., Eller, C. C., van de Werfhorst, H., & DiPrete, T.A. (2019). School-to-work linkages, educational mismatches, and labour market outcomes. *American Sociological Review*, 84(2), 275–307. <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0003122419836081>
- Cleary, J. & Van Noy, M. (2014). A framework for higher education labour market alignment: Lessons and future directions in the development of jobs-driven strategies. Nouveau-Brunswick : Edward J. Bloustein School of Planning and Public Policy, Rutgers, the State University of New Jersey. <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED565469.pdf>
- Cleary, J. L., Kerrigan, M. R., & Van Noy, M. (2017). Towards a new understanding of labor market alignment. In M. B. Paulsen (Ed.) *Higher Education: Handbook of Theory and Research*, 32, 577-629. Publié sous l'égide de l'Association for Institutional Research (AIR) et de l'Association for the Study of Higher Education (ASHE). Cham, Suisse : Springer International Publishing.
- Conference Board of Canada. (2016). *Aligning skills development to labour market need*. Ottawa : Conference Board of Canada. <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=7926>
- Conference Board of Canada. (2022). *Essential skills for learning and working: Perspectives from education and employment leaders across Canada*. Ottawa : The Conference Board of Canada. <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=11539>.
- Cunningham, W. V. & Villaseñor, P. (2016). Employer voices, employer demands, and implications for public skills development policy connecting the labour and education sectors. *The World Bank Research Observer*, 31(1), 102–134.
- De Costa, B. & Dhanani, M. (2021). *Affordability: Results from the 2020 Ontario Undergraduate Student Survey*. Research Report. Toronto : Ontario Undergraduate Student Alliance.

- DiPrete, T., Bol, T., Ciocca Eller, C., & van de Werfhorst, H. (2017). School-to-work linkages in the United States, Germany, and France. *American Journal of Sociology*, 122(6), 1869–1938.
- Drewes, T. (2010). *L'éducation postsecondaire et le marché du travail en Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur  
<https://heqco.ca/fr/pub/education-postsecondaire-et-le-marche-du-travail-en-ontario/>
- Fallis, G. (2013). *Rethinking Higher Education*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Ferrer, A. & Riddell, A. (2002). The Role of credentials in the Canadian labour market. *The Canadian Journal of Economics*, 35(4), 879–905.
- Finnie, R., Miyairi, M., Dubois, M., Bonen, T. and Amery, B. (2019). *How much do they make? New evidence on the early career earnings of Canadian post-secondary education graduates by credential and field of study*. Ottawa, ON : Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation et Conseil de l'information sur le marché du travail [https://imic-cimt.ca/wp-content/uploads/2020/03/LMIC\\_How-Much-Do-They-Make-Research-Report.pdf](https://imic-cimt.ca/wp-content/uploads/2020/03/LMIC_How-Much-Do-They-Make-Research-Report.pdf)
- Frenette, M. (2019). *Obtention d'un baccalauréat d'un collège communautaire : aperçu des gains et perspectives pour les programmes d'études de cycles supérieurs* Ottawa : Statistique Canada.
- Gallagher, S. (2018). *Educational credentials come of age: A survey on the use and value of educational credentials in hiring*. Boston: Northeastern University Center for the Future of Higher education and Talent Strategy. [https://cps.northeastern.edu/wp-content/uploads/2021/03/Educational\\_Credentials\\_Come\\_of\\_Age\\_2018.pdf](https://cps.northeastern.edu/wp-content/uploads/2021/03/Educational_Credentials_Come_of_Age_2018.pdf)
- Giani, M. S., Attewell, P., & Walling, D. (2020). The value of an incomplete degree: Heterogeneity in the labor market benefits of college non-completion. *The Journal of Higher Education*, 91:4, 514–539,  
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/00221546.2019.1653122>
- Lauder, H. & Mayhew, K. (2020). Higher education and the labour market: An introduction. *Oxford Review of Education*, 46(1), 1–9.
- Leuven, E. & Oosterbeek, H. (2011). Chapter 3 – Overeducation and mismatch in the labor market. *Handbook of the Economics of Education*, 4.
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (2017). Archivée – Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2017-2018. Source : <https://www.ontario.ca/fr/page/publication-de-plans-dactivite-et-rapports-annuels-de-2017-2018-ministere-de-lenseignement-superieur>
- Ministère des Collèges et Universités. (s.d.). Cadre de classification des titres d'études de l'Ontario Source : <https://www.ontario.ca/fr/page/cadre-de-classification-des-titres-de-competence-de-lontario>
- Ministère des Collèges et Universités. (2022). Communiqué de presse : L'Ontario augmente le nombre d'options d'obtention de diplômes dans les collèges financés par des fonds

publics <https://news.ontario.ca/fr/release/1002009/ontario-augmente-le-nombre-doptions-dobtention-de-diplomes-dans-les-colleges-finances-par-des-fonds-publics>

Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario. (2021a). Demande RAFEO pour programmes menant à une microcertification 2021-2022. Ministère des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants.

<https://osap.gov.on.ca/prdosapconsum/groups/forms/documents/forms/prdr022311.pdf>

Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario. (2021b). Demande RAFEO pour les étudiants à temps plein 2021-2022. Ministère des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants.

<https://osap.gov.on.ca/prdosapconsum/groups/forms/documents/forms/prdr022731.pdf>

Organisation de coopération et de développement économiques. (2020). *Labour market relevance and outcomes of higher education in four states: Ohio, Texas, Virginia and Washington*. <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/e6e47371-en/index.html?itemId=/content/component/e6e47371-en>

Ostrovsky, Y. & Frenette, M. (2014). *Les gains cumulatifs des diplômés postsecondaires sur 20 ans : résultats selon le domaine d'études*. Ottawa : Statistique Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2014040-fra.htm>

Richardson, S. & Tan, Y. (2007). *Forecasting future demands: What we can and cannot know*. National Centre for Vocational Education Research (NCVER), au nom du gouvernement australien <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED499706.pdf>

Rios-Aguilar, C., Wells, R., Bills, D., & Lopez, D. D. (2018). The (mis)match between sub-baccalaureate credentials and middle skill jobs: A community college special research agenda. *New Directions for Institutional Research*, 180, 39–58.

Rivera, D., Rajabi, Y., Zachariah, J., & Willoughby, R. (2020). *Ahead by a decade: Employment in 2030*. Brookfield Institute. <https://brookfieldinstitute.ca/wp-content/uploads/Ahead-by-a-Decade-EN-Final.pdf>

Roksa, J. & Levey, T. (2010). What can you do with that degree? College major and occupational status of college graduates over time. *Social Forces*, 89(2), 389–416.

Shields, R. & Sandoval-Hernandez, A. (2020). Mixed signals: Cognitive skills, qualifications and earnings in an international comparative perspective. *Oxford Review of Education*, 46(1), 111–128.

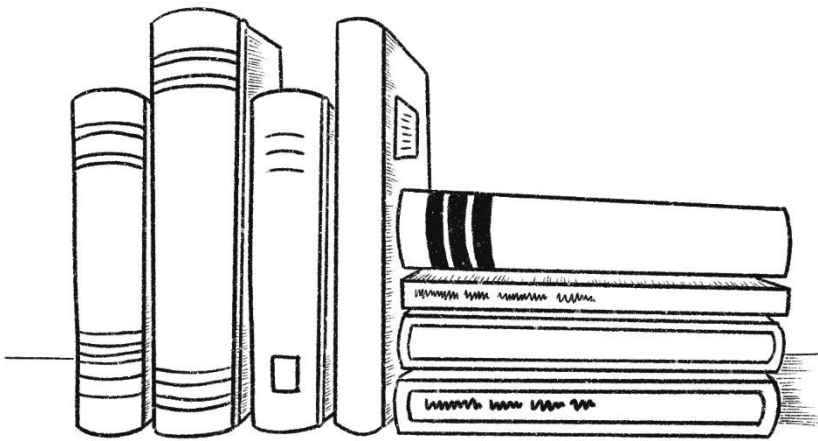
Social Research and Demonstration Corporation. (2015). *Review of Ontario's labour market related postsecondary credential mix: Final report*. Ottawa : Social Research and Demonstration Corporation.

Statistique Canada. (2021a). Tableau 37-10-0115-01, Caractéristiques et revenu d'emploi médian des cohortes longitudinales de diplômés postsecondaires deux et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements principaux).

[https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710011501&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710011501&request_locale=fr)



- Statistique Canada. (2021b). Tableau 37-10-0086-01 Diplômés postsecondaires, selon le genre de sanction d'études, le groupe d'âge, le type de programme et le genre de la personne. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701&request_locale=fr)
- Statistique Canada. (2022). Tableau 37-10-0130-01 Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Canada, provinces et territoires. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710013001&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710013001&request_locale=fr)
- Usher, A. (2021). *The state of postsecondary education in Canada, 2021*. Toronto : Higher Education Strategy Associates. [https://higheredstrategy.com/wp-content/uploads/2022/01/HESA\\_SPEC\\_2021.pdf](https://higheredstrategy.com/wp-content/uploads/2022/01/HESA_SPEC_2021.pdf)
- Walters, D. & Frank, K. (2010). *Concordance entre les programmes d'enseignement postsecondaire et le marché du travail en Ontario* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
- Weaver, A. & Osterman, P. (2017). Skill demands and mismatch in U.S. manufacturing. *ILR Review*, 70 (2), 275–307.
- Wheelahan, L., Moodie, G., Skolnik, M., Liu, Q., Edmund, A. G. & Simpson, D. *CAAT baccalaureates: What has been their impact on students and colleges?* Toronto : Centre for the Study of Canadian and International Higher Education, OISE-University of Toronto.
- van de Werfhorst, H. (2002). Fields of study, acquired skills and the wage benefit from a matching job. *Acta Sociologica*, 45(4), 286–303.
- van de Werfhorst, H. (2011). Skills, positional good or social closure? The role of education across structural-institutional labour market settings. *Journal of Education and Work*, 24(5), 521–548.
- Zimmer, H. (2012). Labour market mismatches. *National Bank of Belgium Economic Review* 2012(ii), 55–68.



# **Concordance entre les titres d'études postsecondaires et le marché du travail en Ontario**

Annexes

## Annexe A : Taux de réponse aux sondages sur les IRC en collègue et université de l'Ontario, années universitaires 2013-2014 à 2018-2019

### Sondage sur la situation professionnelle des diplômés de collègue

| <b>Année de déclaration</b> | <b>Année universitaire</b> | <b>Taux de réponse</b> |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|
| 2014-2015                   | 2013-2014                  | 66 %                   |
| 2015-2016                   | 2014-2015                  | 58,4 %                 |
| 2016-2017                   | 2015-2016                  | 51,8 %                 |
| 2017-2018                   | 2016-2017                  | 60,1 %                 |
| 2018-2019                   | 2017-2018                  | 65,4 %                 |
| 2019-2020                   | 2018-2019                  | 49 %                   |

### Enquête auprès des diplômés des universités de l'Ontario

| <b>Année de déclaration</b> | <b>Année universitaire</b> | <b>Taux de réponse</b> |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|
| 2015-2016                   | 2013-2014                  | 40,7 %                 |
| 2016-2017                   | 2014-2015                  | 38,4%                  |
| 2017-2018                   | 2015-2016                  | 35,3%                  |
| 2018-2019                   | 2016-2017                  | 34,5 %                 |
| 2019-2020                   | 2017-2018                  | 34,5 %                 |
| 2020-2021                   | 2018-2019                  | 35,2 %                 |

Source : MCU

Remarque : Les diplômés nationaux et internationaux sont inclus. Le MCU calcule le taux de réponse des diplômés en tant que nombre total des entrevues réalisées divisé par le nombre total de diplômés effectifs.

## Annexe B : Caractéristiques de l'échantillon, cohortes de diplômés 2011-2015, Ontario (analyse 2)

| Caractéristiques de l'échantillon | Certificat d'études collégiales | Diplôme d'études collégiales/d'études collégiales niveau avancé | Grade d'études collégiales | Baccalauréat universitaire |
|-----------------------------------|---------------------------------|---|----------------------------|----------------------------|
| n                                 | 78 760                          | 234 180   | 7 840                      | 378 240                    |
| femmes                            | 58,4 %                          | 54 %  | 56,9 %                     | 59,2 %                     |
| étudiants internationaux          | 7,1 %                           | 14 %  | 7,1 %                      | 6 %                        |
| 24 ans ou moins                   | 59,9 %                          | 60,2 %  | 58 %                       | 76,3 %                     |
| 25 ans ou plus                    | 40,1 %                          | 39,8 %  | 41,8 %                     | 23,7 %                     |

Source : Statistique Canada (SIEP-FFT1).

*Remarque* : Les dossiers sur les grades d'études collégiales ne comprennent pas les programmes collaboratifs en sciences infirmières. Les personnes qui n'ont pas présenté une déclaration de revenus dans les trois années suivant l'obtention du diplôme ou qui ont poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme à partir de leur premier titre d'études postsecondaires sont exclues.